

Taux conditionnel de la croissance économique pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030¹

Léopold GERENGBO Koto

Résumé : *Resté flou pendant plusieurs années, « le concept de pays émergents qualifiait généralement les pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés ». Nous partons des années 80 marquées à la fois par l'origine du concept d'émergence et le dernier recensement démographique de la population Congolaise pour analyser le taux conditionnel de croissance économique qu'il faut pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.*

Mots-clés : Émergence, croissance économique, produit intérieur brut par habitant

Introduction

L'histoire économique actuelle est jalonnée de concepts qui établissent la typologie de différents pays. C'est ainsi qu'on distingue les pays sous-développés des pays développés, les pays à revenu intermédiaire, les pays pauvres et des pays riches, les pays industrialisés des pays non industrialisés, etc.² Chaque qualification renvoie à des caractéristiques distinctes. Elle représente aussi des objectifs spécifiques que peuvent se fixer des pays.

Depuis l'année 1980, la question de l'émergence des pays dans le monde est devenue l'un des thèmes les plus débattus par les chercheurs. Son importance se justifie par la place qu'elle occupe dans l'évolution des performances économiques réalisées par des pays en développement.

L'objectif fixé par la République Démocratique du Congo est d'atteindre à l'horizon 2030 le stade des pays émergents et de devenir en 2050 une des puissances mondiales dont le niveau de développement socioéconomique est élevé. À titre de rappel, les caractéristiques d'un pays émergent sont nombreuses, notamment : une croissance économique soutenue sur une longue période, une compétitivité sur le marché international et ses différentes transformations structurelles et institutionnelles de grande ampleur mises en place³. Pour devenir un pays émergent, la RDC devrait se servir de sa croissance économique pour lever quelques défis très importants, entre autres : la faim, la pauvreté, l'éducation, la sécurité, la paix, la bonne gouvernance, le redressement de son système productif à travers un rattrapage industriel, etc.⁴.

¹ Cet article est un extrait réorganisé de notre thèse de doctorat soutenue publiquement le 04/04/2025 à la Faculté d'Économie et Développement de l'Université Catholique du Congo, thèse intitulée : *Analyse des indicateurs conditionnels de l'émergence et du développement socioéconomique de la RDC de 1980 à 2024*.

² M. MBALOUA, « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », Brazzaville, *Revue Congolaise de Gestion*, vol. 14, n° 2, (2011), p. 107.

³ Rapport national sur le développement humain 2014 (RNDH 2014). Cohésion nationale pour l'émergence de la République démocratique du Congo, Kinshasa, Décembre 2014.

⁴ G.W.F HEGEL., *Principes de la philosophie du droit*, 1820, p.12.

Plusieurs études antérieures ont déjà abordé le thème de l'émergence. Nous esquissons quelques-unes dans cette partie de l'article.

Dans son livre intitulé *L'émergence économique des nations : définition et mesure*, Moubarak Lo propose une définition de ce qu'est un pays émergent et détermine, à travers un indice synthétique, le stade à partir duquel un pays accède à l'émergence économique. Il a d'abord analysé de principales théories de la croissance et du développement, de manière à identifier clairement l'apport potentiel du concept d'émergence dans la compréhension du cheminement vers le développement et la convergence. Il a conçu un indice synthétique de l'émergence économique (en sigle ISEME) en combinant les variables comme le Produit Intérieur Brut (PIB), l'investissement et les exportations. Un test a été en fin effectué sur un échantillon de 46 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, qui, en 1960, étaient tous pauvres ou relativement pauvres.

Dans son ouvrage *Pour un Congo émergent*, Matata Ponyo a analysé les défis et les enjeux de la marche de la RDC vers son émergence en posant deux préalables : la paix et la stabilité politique. Les élections sont présentées comme un exercice démocratique et salubre pour conquérir le pouvoir et donner à la population, la possibilité de choisir ses dirigeants. « Cela exige des acteurs politiques, sociaux ou économiques, un véritable consensus, au-delà des courants et des divergences idéologiques, sur les processus décisionnels et la masse critique des réformes auxquelles ils doivent s'astreindre dans la durée ». Dans son adresse en réaction aux questions posées par le Journaliste Kibambi Shintwa, Matata Ponyo partage son intime conviction qu'il n'existe pas de modèle de développement préconçu, une taille unique qui conviendrait à toutes les sociétés.

Dans *Les trois leviers de l'émergence économique en Afrique*, les recherches de Firmin Kitsoro Kinzounza ont porté sur l'identification des leviers de ces transformations. L'auteur prête à Archimède la phrase célèbre ci-après : « Donnez-moi un levier et je vais soulever le monde. ». Il considère que le levier est par essence « un très petit instrument » qui, placé à un endroit précis peut soulever une très grande masse. Par analogie au processus d'émergence économique, au terme de plus d'une quinzaine d'années de travaux de recherche sur le sujet⁵, l'auteur a abouti à l'identification des trois leviers du processus d'émergence économique et sociale que sont : la gouvernance politique ; l'Administration publique ; et la technopole⁶.

Ces ouvrages parmi tant d'autres sont parvenus à marquer notre attention dans la rédaction de cet article. Nous disons sans contredire les littératures existantes que l'émergence du pays renvoie à une vision fortement systémique qui prend en compte des critères économiques, sociaux, politiques et stratégiques, s'inscrivant dans une dynamique nationale et internationale. Cette émergence vise, par ailleurs l'objectif, de « puissance économique » dans un environnement

⁵F. KINZOUNZA Kitsoro, « Le nouveau paradigme de la réforme administrative. », Cotonou, OFPA, 1996 ; « Gouvernance : les chaînons manquants de l'émergence économique », Rabat, CAFRAD, 2012 ; « Quel type d'Administration publique pour accompagner le projet "Afrique, continent émergent en 2025 ? », Rabat, CAFRAD, « Quel logiciel mental pour le Congo, pays émergent en 2025 ? », Brazzaville, novembre 2011.

⁶F. KINZOUNZA, « Les 3 leviers de l'émergence économique en Afrique », Brazzaville, CESEG et CAFRAD (novembre 2013), p. 2.

mondial turbulent. D'où la redéfinition de rôle de l'Etat constitue une réhabilitation de son interventionnisme en tant qu'acteur stratégique capable de « booster » la dynamique tant de l'émergence que du développement durable.

La rédaction de cet article poursuit deux objectifs, notamment :

- Identifier les indicateurs conditionnels de l'émergence de la République Démocratique du Congo ;
- Calculer le taux de croissance économique conditionnel pour l'émergence de la République Démocratique du Congo à l'horizon 2030.

Pour atteindre ces deux objectifs poursuivis dans cet article, nous l'avons structuré en trois sections, hormis l'introduction et la conclusion. La première section aborde les approches définitionnelles de la croissance économique, la deuxième présente les notions de l'émergence et la dernière mène les analyses sur le taux de croissance économique conditionnel pour l'émergence de la République Démocratique du Congo à l'horizon 2030.

1. La croissance économique

Nous considérons la croissance économique comme non seulement « une augmentation soutenue sur une longue période de la production d'un pays »⁷, mais aussi comme « une augmentation durable en dimension d'une unité économique simple ou complexe réalisée dans un changement de structures et accompagnée de progrès variables »⁸. Elle désigne selon Jean-olivier Hairault, une augmentation tendancielle de la production par tête qui entraîne sur une longue période une multiplication du volume des biens et services disponibles en moyenne pour un habitant d'un pays⁹. « Son taux est l'augmentation annuelle du Produit intérieur brut en pourcentage qui est très utile dans l'appréciation des performances économiques d'un pays et de les comparer avec celles des autres »¹⁰.

Différents points composent cette première section relative à la croissance économique, notamment : les paradigmes de la croissance économique, les notions de la croissance équilibrée, inclusive, pro-pauvre ainsi que les facteurs des pays à croissance rapide.

1.1. Les paradigmes de croissance économique

Les théories explicatives de la croissance sont relativement récentes dans l'histoire de la pensée économique. Ces théories, sans négliger le rôle de l'ensemble des facteurs de production tendent à mettre en avant le rôle primordial du progrès technique dans la croissance¹¹.

⁷ J. LONGATA et P. VANHOVE, *Économie générale*, Paris, Dunod, 2001, P.53

⁸ F. PERROUX, *L'économiste français du XX^e siècle*, cité par H. BOURACHOT, *Cours d'économie générale*, Paris, Ellipses, 2004, p.476.

⁹ J.O. HAIRAUT, *Théories et Régularités empiriques*, Paris, Economica, 2004, p. 94.

¹⁰ D. BEGG, S. FISCHER et R. DORNBUSCH, *Macroéconomie*, Paris, Dunod, 2002, p. 289.

¹¹ D. GUELLEC et P. RALLE, *Les Nouvelles Théories de la croissance*, 5^e édition, Paris, La Découverte, 2003, p. 112

Quatre paradigmes permettent d'expliquer la croissance économique ainsi que ses liens avec de phénomènes tels que la pauvreté et les inégalités. Le modèle de croissance néoclassique, le modèle de la croissance endogène, le modèle à variété des biens et le modèle schumpétérien.

1.1.1. Le paradigme de la croissance néoclassique

Selon le paradigme néoclassique, la croissance économique à long terme ne dépend pas des conditions économiques dans le sens que la politique économique n'affecte pas le taux de croissance à long terme d'un pays. Par contre, de la productivité, phénomène apparenté au progrès technique¹².

Le modèle de Solow offre la possibilité de comprendre comment la croissance du stock de capital, de la population et du progrès technique interagissent. Il détermine des situations de référence pour l'analyse du comportement d'une économie dans le long terme. On en retient deux. L'une porte sur l'équilibre stationnaire. Elle correspond au cas où le stock de capital est reproduit à l'identique. L'autre énonce ce que l'on appelle la règle d'or. Elle décrit le cas où l'équilibre stationnaire permet, en plus, d'obtenir le niveau de consommation maximum pour l'économie maximum¹³.

1.1.2. Le modèle de la croissance endogène¹⁴

Le paradigme de la croissance endogène, spécialement le modèle dit AK, explique la croissance en combinant l'accumulation du capital physique et du capital humain, ensemble avec le capital intellectuel dans un agrégat unique. L'implication de ce modèle est qu'une croissance plus rapide peut être obtenue si une part plus importante du PIB est épargnée et que l'épargne ainsi dégagée permette de financer un taux plus élevé de progrès technique.

De manière formelle, le modèle AK est un modèle classique dans lequel les rendements ne jouent pas. Il constitue un outil utile d'analyse lorsque la distinction entre l'innovation et l'accumulation est secondaire.

C'est pourquoi une théorie de la croissance se ramène essentiellement à examiner, d'un côté, l'évolution du potentiel productif, lequel se compose de l'ensemble de l'outil de production disponibles et, de l'autre, la production effectivement réalisée en vue de la satisfaction des besoins tous aussi potentiels qu'effectifs¹⁵.

1.1.3. Le modèle à variété des biens

Le modèle à variété des biens est un modèle de croissance endogène basé sur l'innovation. Dans ce modèle c'est l'innovation qui provoque la croissance de la

¹² I.KANYAMA, *La croissance économique et analyse conjoncturelle*, Kinshasa, UCC, FED, DEA2, 2017-2018, Cours inédit.

¹³ M. DEVOLUY, *Théories macroéconomiques*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 144.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ D. GUELLEC, *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris, La Découverte, 2001, p.38.

productivité à travers la création de nouvelles variétés des biens qui ne sont pas nécessairement de meilleure qualité.

Le modèle se fonde sur un paramètre agrégé de productivité agrégée dont le taux de croissance constitue le taux de croissance de l'économie à long terme. Ainsi, la croissance de l'économie est tributaire de celle du paramètre de productivité agrégée. La croissance soutenue est obtenue à travers une hausse continue du nombre des variétés des biens, avec les nouvelles variétés provenant de l'investissement dans la recherche et développement (R&D) par des chercheurs-entrepreneurs dont la motivation est la perspective de monopole qui résulteraient de l'innovation.

1.1.4. La croissance économique Schumpétérienne

Ce modèle est basé sur l'innovation et il constitue une branche parallèle à celle du modèle de variétés des biens. Contrairement au modèle de variétés des biens qui ne donne pas un rôle important à la sortie et au remplacement, les innovations dans le modèle de croissance Schumpétérien conduisent à l'amélioration de la qualité, rendant obsolètes les biens plus anciens, c'est la "destruction créatrice".

Dans cette perspective, la croissance vient du progrès technique, qui lui-même est causé par la croissance. Celle-ci est donc dit endogène car elle provient d'elle-même.¹⁶

La fonction de production dans ce modèle est spécifiée au niveau de l'industrie et fait dépendre le flux de biens produits dans le secteur i à la date t au flux d'un bien intermédiaire unique utilisé dans ce secteur, et à un paramètre technologique. Le bien intermédiaire est produit et vendu exclusivement par l'innovateur le plus récent qui, créant un nouveau bien dans le secteur i , améliore le paramètre technologique et remplace le bien précédent dans le secteur jusqu'à ce qu'une nouvelle innovation vienne remplacer le bien qu'il a créé.

Dans ce modèle, une croissance plus rapide est expliquée par un taux de renouvellement des firmes plus élevé dans la mesure où le processus de destruction-créatrice génère l'entrée de nouveaux innovateurs et la sortie des innovateurs précédents. Le taux de croissance du paramètre de productivité. Cependant, ce dernier dépend de manière endogène du taux d'innovation de l'économie toute entière.

En résumé, la croissance économique Schumpétérienne provient des connaissances accrues, des progrès techniques, d'inventions et d'innovations qui permettent d'augmenter la productivité, et cela sans sacrifice de la part de la population en termes de consommation¹⁷.

1.2. Facteurs des pays à croissance rapide

Le maintien de la croissance économique passe à la fois par la capacité à générer de nouveaux investissements et par la garantie de la productivité de

¹⁶ J. M. HUART, *Croissance et développement*, Rosny-sous-Bois : Bréal, 2003, p. 47.

¹⁷ J. BRASSEUL, *Histoire des faits économiques et sociaux*, tome 1, Paris, Armand Colin, 2001, p.31.

nouvelles implantations. Toutefois, ces points fondamentaux soulèvent une nouvelle série de questions¹⁸ : quelles sont les caractéristiques plus fondamentales qui expliquent la capacité d'un pays à attirer des investissements et accumuler des capitaux, à élever les rendements et à faire l'acquisition de nouvelles techniques ? Sur un plan plus général, quelles sont les caractéristiques fortes qui distinguent les économies à croissance plus rapide de celles qui se développent lentement ?

Les pays en développement à la croissance la plus rapide tendent à partager quatre grandes caractéristiques¹⁹ : la stabilité macroéconomique et politique, l'investissement dans la santé et l'éducation, gouvernance et institutions efficaces, ainsi que l'environnement favorable à l'entreprise privée.

- Stabilité macroéconomique et politique : La stabilité macroéconomique est bonne pour la croissance. L'instabilité économique et politique entrave l'investissement. La croissance est particulièrement nuisible aux démunis, qui sont les plus impuissants à se protéger contre l'incertitude. La stabilité politique, ce qui n'est pas surprenant, est également favorable à la croissance économique et au développement. Les guerres civiles et frontalières, les coups d'Etat militaires et d'autres manifestations d'instabilité politique nuisent à l'investissement et à la croissance. L'économiste Paul Collier a souligné la pauvreté accroît le risque de conflit, et celui-ci entrave la croissance et enracine la pauvreté²⁰.
- Investissement dans la santé et l'éducation : On note que le rapport entre l'espérance de vie et la croissance joue dans les deux sens : une amélioration de la santé contribue à favoriser une croissance plus rapide, tandis que celle-ci contribue (avec l'élévation du revenu) à augmenter l'espérance de vie. C'est-à-dire que l'amélioration de la santé constitue un intrant et un résultat du processus de la croissance. Il s'agit d'un cycle de renforcement positif, dans lequel l'amélioration de l'état sanitaire étaye l'accélération de la croissance économique, l'élévation du revenu résultant de la croissance favorise une amélioration supplémentaire de la santé. De même une élévation des niveaux et de la qualité de l'éducation doit se traduire par une meilleure qualification de la population active et un accroissement de la productivité.
- Gouvernance et institutions efficaces : Le renforcement de la gouvernance et des institutions contribue à améliorer les conditions de l'investissement en réduisant le risque et en accroissant la rentabilité. Par exemple, les

¹⁸ On trouvera des critiques sur la méthode d'analyse comparative des pays dans Temple, « The New Growth Evidence », ainsi que David Lindauer et Lant Pritchett, « What's the Big Idea ? The Third Generation of Policies for Economic Growth », dans *Economia* 3, n°1, automne 2002 ; signalé par H.DWIGHT PERKINS, STEVEN RADELET et L.DAVID LINDAUER, idem

¹⁹ L'économiste Xavier Sala-i-Martin a étudié une vaste gamme de travaux et identifié une liste de variables qui se révèlent, dans les conditions les plus cohérentes et constantes, présenter une association étroite avec la croissance économique. Voir Xavier Sala-i-Martin, « I Just Ran Two Million Regressions », dans *American Economic Review* 87, n°2, mai 1997, p.178-183. La liste précise des zones stratégiques utilisées ici est semblable à celle que proposent Lawrence Summers et Vinod Thomas dans « Recent Lessons of Development », dans *World Bank Research Observer* 8, n°2, Juillet 1993, P.241-254

²⁰ P. COLLIER, « On the Economic Consequences of Civil War », dans *Oxford Economic Papers* 51, 1999, p. 168-183 ; et P. COLLIER, V.L. Elliot, Havard Hegre, Anke Hoeffler, Marta Reynal-Querol et Nicholas Sambanis, *Briser la spirale des conflits, Guerre civile et politique de développement*, De Boeck/Nouveaux Horizons, 2005

investisseurs sont plus portés à réaliser des implantations à long terme quand ils estiment que le droit de propriété est stable et que leur usine, leur machine ou leur terre ne sera pas confisquée. Un cadre juridique solide peut favoriser le règlement des contentieux commerciaux suivant des modalités prévisibles et rationnelles. De faibles niveaux de corruption contribuent à réduire les coûts de l'investissement, à limiter les risques et accroître la productivité, car les dirigeants concentrent leur attention sur la production au lieu d'influencer les hommes politiques et les responsables publics²¹.

- Environnement favorable à l'entreprise privée : Pour que la croissance économique soit durable, il faut que des millions de personnes privées prennent des décisions quotidiennes sur l'épargne, l'investissement, l'éducation et les possibilités d'emploi. Les petits exploitants agricoles, les propriétaires d'entreprises, les travailleurs d'usine et les vendeurs sur les stands de marché travaillent tous quotidiennement à accroître leurs revenus, et le cadre réglementaire et politique exerce une influence importante sur leur succès ou leur échec. Pour beaucoup de pays, les politiques agricoles occupent une place centrale dans le processus de croissance.

2. Notions sur l'émergence

2.1. Naissance du concept d'émergence économique

La notion relative aux économies émergentes est remarquablement mouvante tant dans le discours public que dans celui spécialisé des sciences sociales. Si d'une part les économies riches qui ont fini par émerger sont facilement identifiées, et d'autre part par exemple celles d'Afrique qui n'ont jamais émergé, le partage entre les deux n'est pas aussi simple à faire. Nous pourrions ainsi mettre en question la pertinence de ce concept qui classe les économies selon que certaines sont devant, d'autres derrière ou encore les deux. Par conséquent, une gamme de caractères lui échappe, comme témoigne la superclasse des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) créée en 2003²².

La notion des économies émergentes ou des pays émergents remonte dans les années 1980 avec le développement des marchés boursiers dans les pays en développement. L'économiste néerlandais Antoine Van Agtmael travaillant à Société Financière Internationale fut le premier à pouvoir utiliser le concept « marchés émergents » en 1981, qui l'a défini comme des « pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs »²³.

Nous retenons ici trois facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans la phase initiale du concept des économies émergentes²⁴, il s'agit notamment du tournant libéral des années 80 ; l'initiative Brady et le mouvement des capitaux Nord-Sud. Les économies émergentes sont le fruit du tournant libéral né de

²¹ P. MAURO, «Corruption and Growth », dans *Quarterly Journal of Economics* 110 (1995), p. 681-712, cite par G. Mankiw, *o.c.*, p. 307.

²² A. KATEB, *Les nouvelles puissances mondiales. Pourquoi les BRIC changent le monde*, Paris, Ellipses, 2011.

²³ S. DELANNOY, *Géopolitique des pays émergents - Ils changent le monde*, Paris, PUF, 2012, p. 11

²⁴ C. JAFFRELOT, *L'enjeu mondial, les pays émergents*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, p.41-44.

l'ajustement structurel du consensus de Washington dont les exigences des politiques économiques étaient focalisées sur l'ouverture commerciale, la libéralisation du secteur bancaire, les privatisations et déréglementation des marchés. L'initiative Brady a accordé des réductions de 35% en moyenne des créances aux pays surendettés depuis les années 82²⁵. En fin, les marchés qui portent les capitaux Nord-Sud étaient entièrement redessinés par les mêmes plans Brady. Après réduction de valeur, les anciens crédits bancaires étaient échangés contre les obligations en dollars librement échangeables. Les gros marchés financiers étaient ainsi créés et ont permis de relancer le plus vite les flux des capitaux.

2.2. Signification du concept d'émergence

La définition du concept d'émergence des pays peut varier d'un auteur à un autre et ceci en fonction du temps. Resté floue pendant plusieurs années, « le concept des pays émergents qualifiait généralement les pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés »²⁶. Les pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés sont caractérisés par l'IDH et le PIB inférieurs aux pays développés, ils ont une croissance économique forte et détiennent une part croissante dans l'économie mondiale.²⁷

Nous pouvons reconnaître un pays émergent ou économie émergente à travers la satisfaction aux conditions suivantes : son Produit intérieur brut par habitant ou revenu moyen est inférieur à celui des pays développés et supérieur à celui des pays à revenu intermédiaire du niveau inférieur, une croissance rapide de son économie nationale, le niveau de vie de sa population ainsi que ses structures économiques et sociales convergent vers ceux des pays développés avec une ouverture économique au reste du monde, des transformations structurelles et institutionnelles de grande ampleur et un fort potentiel de la croissance²⁸.

Pour renforcer la précision dans la définition du concept des marchés ou pays émergents, les spécialistes ont proposé certains critères objectifs, il s'agit notamment des « revenus intermédiaires, de la croissance et rattrapage économique, et en fin, les transformations institutionnelles et ouverture économique »²⁹. Les PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat des économies émergentes représentent 10 à 75% du revenu moyen des pays de l'Union

²⁵ En général, on parle de l'« initiative Brady » pour évoquer la stratégie d'ensemble définie en 1989 et des « plans Brady » pour chaque cas concret. Entre 1989 et 1993, dix-huit pays ont bénéficié de tels plans de réduction de créances, pour un total de 190 milliards de dollars, avec une réduction totale de 60 milliards. Voir William R. Cline, *International Debt Crisis Reexamined*, Washington (C.D.), Institute of International Economics, 1994. Les plans Brady étaient en effet destinés exclusivement aux pays à revenus intermédiaires, les futurs « émergents », alors que les pays les moins avancés (les PMA selon la nomenclature de la Banque mondiale) ont curieusement bénéficié d'une stratégie beaucoup plus progressive de réduction de dette (l'initiative dite « pays pauvres très endettés » ou PPTE). Celle-ci n'est arrivée à maturité que depuis le début des années 2000 au mieux.

²⁶ D. AXELLE, *Ces pays émergents qui font basculer le monde*, Sciences Humaines, 17 janvier 2013.

²⁷ <https://www.glossaire-international.com>, consulté le 24/01/2019 à 21h22

²⁸ D. NICET-CHENAF, « Les pays émergents : performance ou développement ? », dans *La Vie des idées*, 4 mars 2014, en ligne sur URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-pays-emergents-performance-ou.html>, consulté le 24/07/2019

²⁹ J. VERCUEIL, *Les Pays émergents. Brésil, Russie, Inde, Chine... Mutations économiques et nouveaux défis*, 3^e édition, Bréal, 2012.

Européenne ; la croissance des économies émergentes est restée supérieure à la moyenne mondiale, ce qui leur permet de prendre l'orientation de rattrapage économique ; et ces pays émergents ont connu pendant ces dernières années des transformations institutionnelles profondes, ce qui leur a permis d'intégrer les échanges internationaux.

1.3. Classification des pays selon la Banque Mondiale

Selon la classification universelle de la Banque mondiale en matière d'émergence des nations, le monde est réparti en quatre groupes : nous y retrouvons les pays à revenu élevé, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu faible. Cette classification des pays repose sur le revenu moyen et est revue chaque année à la date du 01 juillet par la méthode de l'Atlas, les seuils de revenu sont exprimés en Dollars Américains courants.

Les raisons qui motivent l'institution de Bretton Wood à revoir la classification des économies émergentes chaque année sont les suivantes³⁰ :

- Ils ont reconnu un certain nombre de facteurs dans chaque pays qui influent sur le revenu moyen, ces facteurs sont notamment la croissance du revenu, l'inflation, le taux de change, l'évolution démographique, etc.
- Ils ajustent les seuils permettant de distinguer chaque catégorie de revenu en fonction de l'inflation afin de leur conférer une valeur constante dans le temps.

Après actualisation faite à la date du 01/07/2024, les critères de la classification faite par la Banque mondiale se présentent comme suit³¹ :

- Pays à faible revenu : son revenu moyen doit être inférieur ou égal à 1 145 USD courants ;
- Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure : son revenu moyen doit être compris entre 1 146 et 4 515 USD courants ;
- Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure : son revenu moyen doit être compris entre 4 516 et 14 005 USD courants
- Pays à revenu élevé : son revenu moyen doit être supérieur à 14 005 USD courants.

Il s'avère important de signaler que ces estimations sont prises en compte dans les lignes directrices opérationnelles de la Banque mondiale pour déterminer l'éligibilité aux financements de l'institution.

2.4. L'émergence et une plus forte régulation économique

La question d'émergence des nations doit aussi être basée sur une forte régulation économique dans un pays. Nous présentons ci-dessous une liste de facteurs élaborés par les Economistes, technocrates du Fonds monétaire

³⁰ www.banquemonddiale.org, consulté le 24/01/2018 à 16h48

³¹ www.banquemonddiale.org, consulté le 13/05/2024 à 14h52

international et banquiers pour expliquer la nouvelle résilience des marchés dits émergents³² :

- Les économies émergentes doivent avoir les politiques macro-économiques généralement très solides entérinant ainsi le triomphe du consensus de Washington, c'est-à-dire maintenir bas le taux d'inflation, la politique budgétaire doit être sous contrôle, les dettes publiques maîtrisées, etc.
- Les économies émergentes doivent présenter les balances courantes excédentaires et l'accumulation massive des réserves de change afin de mieux absorber les chocs de marché, elles représentent une alternative à la police d'assurance du FMI jugée coûteuse en termes de souveraineté et peu efficaces en termes des résultats ;
- Les économies émergentes doivent tenir les politiques d'ancrage fixe de change qui sont devenues intenables dans un régime de liberté des mouvements de capitaux, ce qui permet des ajustements beaucoup plus souples que le passé.

C'est ainsi que nous constatons au cours de ces dernières années beaucoup de pays après avoir créé les marchés boursiers et procédé à des réformes structurelles majeures, se permettent de s'appeler économie émergente. Ces pays sont confortés dans une position par la Société Financière Internationale qui désigne comme marché émergent tout pays qui a un marché financier en transition, augmentant continuellement en taille, en activité et en degré de sophistication.

2.5. L'émergence est multidimensionnelle

Léopold S. Senghor disait toujours, nous citons : « l'homme doit être au début et à la fin du développement »³³. Pour paraphraser cette grande figure Africaine, nous dirions que l'émergence d'une nation ne peut être appréhendée uniquement sous l'angle économique, il faut que les citoyens et citoyennes du pays émergent sentent dans leurs vies quotidiennes l'amélioration de leur bien-être et que les opportunités nouvelles de l'éducation, de santé, d'emplois et des revenus se présentent pour eux. L'émergence doit aussi être également sociale.

Dans le même ordre d'idée, le pays devenu émergent doit connaître des transformations structurelles et institutionnelles, nous devons y retrouver le respect des droits humains, la liberté d'expression et la démocratie, la stabilité politique et l'absence des violences politiques, l'efficacité de gouvernement, la simplicité et la rapidité des procédures administratives, le respect des règles de droit et la lutte contre la corruption³⁴.

³² C. JAFFRELOT, *o.c.*, p.45.

³³ L. MOUBARACK, *l'émergence économique des nations : définition et mesure*, ouvrage consulté sur lo.emergence@orange.sn, consulté le 24/07/2019 à 16h59

³⁴ L. MOUBARACK, *l'émergence économique des nations : définition et mesure*, ouvrage consulté sur lo.emergence@orange.sn, consulté le 24/07/2019 à 16h59

3. Taux conditionnel de la croissance économique pour l'émergence de la RDC en 2030

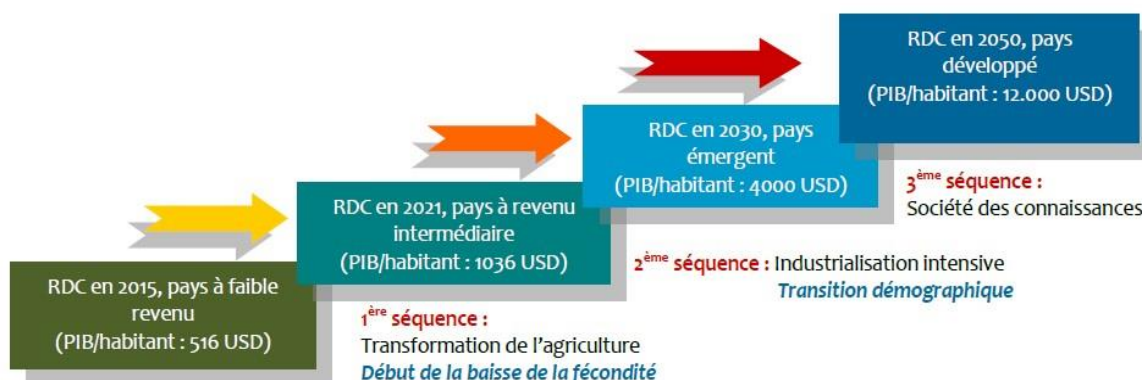
3.1. Objectif du plan national stratégique de développement (PNSD) de la RDC

L'énigme pour les pays africains reste celle de la mise en valeur des ressources disponibles pour bien s'insérer dans la dynamique de l'économie mondiale afin de bien répondre aux besoins exprimés par leurs populations.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a décidé de doter le pays d'un Plan national stratégique de développement (PNSD), reflet d'une vision et d'un cadre stratégique pour affronter les défis du développement à l'horizon 2050.

Le PNSD décline la marche du pays comme un jeu séquentiel ou une suite logique de séquences qui consisterait à conduire la RDC au niveau des pays à revenu intermédiaire en 2021, des pays émergent en 2030 et des pays développés en 2050 tout en identifiant les principales stratégies à mettre en œuvre aussi bien dans le court que dans le moyen et le long terme. Ce jeu séquentiel se trouve justifié par la nécessité de répondre premièrement aux questions de suffisance et de sécurité alimentaire, d'assurer ensuite la transformation des ressources naturelles, et enfin de détenir les connaissances et technologies nécessaires pour les innovations que l'on considère comme les vrais piliers de tout processus de développement.

Schéma 1 : Séquences de la marche de la RDC vers le développement



Source : Plan national stratégique de développement Vision de la RDC à l'horizon 2050 Livre 1, Ministère du Plan, Kinshasa 2016, p. 58.

« Le PNSD couvre l'horizon temporel 2017 – 2050 (34 années) et son opérationnalisation sera assurée à travers la mise en œuvre de sept plans quinquennaux. Le premier plan quinquennal devra permettre à la RDC d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire en 2021, son PIB par habitant devra ainsi être porté à 1050 USD. Le deuxième et le troisième plan vont concourir à l'atteinte du stade de l'émergence en 2030, ce qui correspondra à un PIB par habitant de 4000 USD. Les quatre plans quinquennaux restants devront aider le pays à se

développer en 2050. Les efforts à conjuguer devront porter le PIB par habitant à 12.000 USD. Etant donné que les efforts économiques à déployer pour atteindre ces différents niveaux de revenu par habitant dépendent de la taille de la population, il sera préconisé des politiques susceptibles de bien gérer la transition démographique »³⁵.

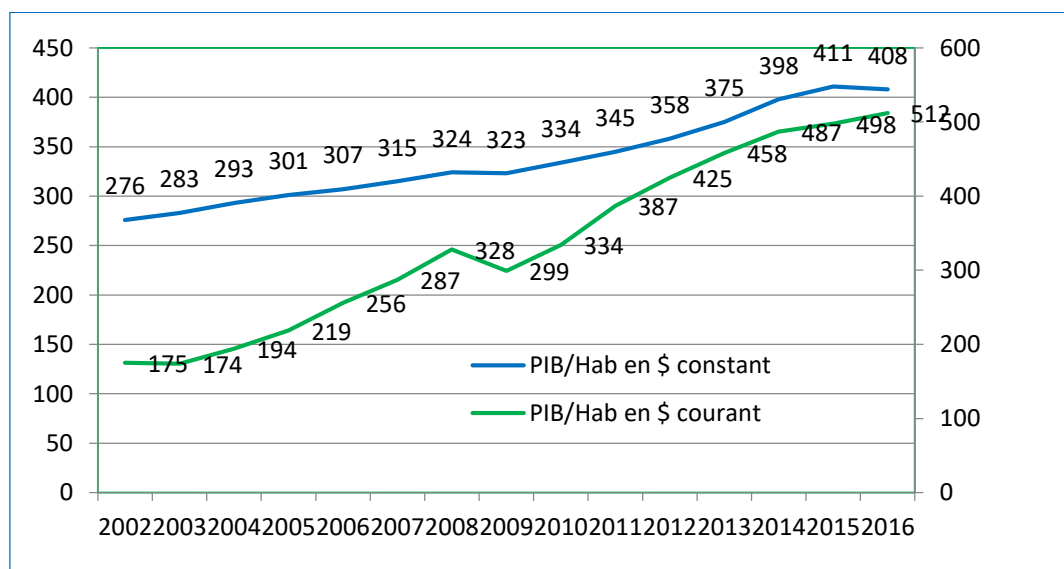
3.2. Analyses critiques de l'objectif PIB/hab = 4000\$ à l'horizon 2030

Il est question ici de mener des analyses critiques sur l'objectif fixé par la République Démocratique du Congo de pouvoir atteindre l'émergence à l'horizon 2030. De ce fait, nous allons d'abord mener une analyse graphique qui donne un aperçu sur l'évolution du revenu moyen depuis 2002 jusqu'à 2016, ensuite apprécier les évolutions comparatives entre les taux de croissances économique et démographique et en fin, nous allons nous appuyer sur le taux moyen de la croissance démographique pour calculer le taux conditionnel de la croissance économique qu'il faut réaliser par la République Démocratique du Congo afin d'atteindre son émergence à l'année 2030.

3.2.1. Analyse graphique

Le graphique ci-dessous nous montre comment la RDC est passée du PIB/hab de 276\$ constants en 2002 à 408\$ constant à 2016 ou de 175\$ courant en 2002 à 512\$ courants en 2016. L'analyse très simple et sans approches économétriques montre d'une part comment la RDC est incapable de doubler, après 15ans de croissance économique, son PIB/hab en \$ constant (PIB/hab de 408\$ en 2016 n'est pas le double de celui de 276\$ en 2002), et d'autre part comment son PIB/hab en \$ courant est quasiment triplé (qui passe de 175\$ en 2002 à 512\$ en 2016, 512\$ étant proche de 525\$ qui représente le triple de 175\$).

Graphique 1 : Evolution du PIB/hab de la RDC en 15ans



³⁵ Plan National stratégique du développement, vision de la RDC à l'horizon 2050, livre 1, Kinshasa, 2016, P.10

Source : construit à partir des données des Nations Unies sur CNUCED statistiques

De 2002 à 2015, la RDC est passée du PIB/hab = 175\$ à 512\$ prix courants (une augmentation de son PIB/hab évalué à 337\$ courant 15ans après). Par ailleurs, le Pays

compte passer de 512\$ courant de 2016 à 4000\$ en 2030, c'est-à-dire la RDC espère réaliser une performance économique de 3488\$ en 14ans soit de 2017 à 2030, une analyse objective ne peut pas hésiter de juger utopique l'atteinte de cet objectif surtout en tenant compte non seulement de la croissance économique non soutenue pendant une longue période par République Démocratique du Congo, mais aussi de la conjoncture économique délétère constatée justement à l'aube de l'activation du compteur de cet objectif.

3.2.2. Vitesse de croissance démographique supérieure à la croissance économique en 2016 et 2020

Après le lancement du Plan national stratégique de développement en 2016, la République Démocratique du Congo a enregistré à la fin de l'exercice 2016 un taux de croissance économique de 2.4% inférieur à la croissance de sa population évaluée à 3.2%, ce qui revoit à la baisse le PIB/hab car la population a augmenté plus que la vitesse de la croissance économique en cette année même du lancement du Plan National Stratégique du Développement, cette statistique a créé du pessimisme de croire à l'émergence de la RDC à l'horizon 2030. Trois ans après le scénario connu en 2016, nous avons ensuite assisté à la baisse du revenu national moyen à l'année 2020 où la croissance économique enregistrée de 1.7% est restée deux fois inférieure à la croissance de la population.

L'idéal serait de vivre une croissance économique soutenue contre une baisse du taux de la croissance démographique, ce qui impacterait significativement le revenu moyen ou le PIB/Habitant.

3.3. Taux conditionnels de croissance économique pour l'émergence de la RDC en 2030

La question préoccupante à ce stade est de savoir pour quels taux conditionnels de croissance économique contre un taux naturel de 3,2%, la RDC peut atteindre son objectif d'économie émergente avec un revenu moyen ou PIB/Hab de 4 516USD et espérer devenir pays développé en 2050 avec un PIB/Hab supérieur à 14 005USD?

Il s'avère important de rappeler que selon la classification du 01 juillet 2024 de la banque mondiale, un pays est considéré comme émergent si son revenu moyen est compris entre 4 516USD et 14 005USD. En plus, pour être classé parmi les pays développés, il faut avoir un PIB/Hab supérieur à 14 005 USD. Ce revenu moyen est trouvé par le ratio entre le Produit intérieur brut et le nombre d'habitants à la période considérée.

Les valeurs futures du Produit Intérieur Brut sont trouvées par la formule suivante :

$$PIB_t = PIB_0(1+g)^t$$

Avec :

PIB_0 : le Produit intérieur brut de l'année de base, notre année de base retenue est 2024

PIB_t : le Produit intérieur brut de la RDC au temps t

t : le nombre d'années qu'il faut à la RDC pour passer de PIB_0 au PIB_t

g : le taux de la croissance économique

Les valeurs futures de la taille de la population RD Congolaise sont trouvées par la formule de la valeur acquise des intérêts composés suivante :

$$P_t = P_0(1+n)^t$$

Avec :

P_0 : la population ou le nombre d'habitants de la RDC à l'année de base, cette dernière retenue est 2020

P_t : la population ou le nombre d'habitants de la RDC au temps t

t : le nombre d'années qu'il faut à la RDC pour passer de P_0 à P_t

n : le taux de la croissance démographique

Le taux moyen de la croissance démographique est calculé par la formule suivante :

$$g = \frac{1}{t} \cdot \ln \frac{P_t}{P_0}$$

Notre période d'étude est de 1980 à 2024, la formule est réaménagée comme suit :

$$g = \frac{1}{t} \cdot \ln \frac{P_{2024}}{P_{1980}}$$

Après calcul, le tableau ci-dessous contient les nombres d'habitant des années 1980 et 2024, ainsi que le taux de moyen de la croissance démographique à utiliser dans le calcul des taux conditionnels de croissance pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030 et son développement socioéconomique en 2050.

Tableau 1: Taux moyen de la croissance démographique de la RDC

Année	Population (en millier d'habitants)	Taux moyen de la croissance démographique de la RDC de 1980 à 2024
1980	26 360	3,2 %
2024	107 717	

Source : Calculs faits à partir des données des Nations Unies sur cnuCED statistiques.

Le taux moyen de la croissance démographique étant trouvé, nous pouvons maintenant calculer le taux conditionnel de la croissance économique qui pourra permettre à la République Démocratique du Congo d'atteindre son émergence à l'horizon 2030. Le résultat trouvé est contenu dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Taux conditionnel de croissance pour l'émergence de la RDC en 2030

Nombre d'années : 6 ans (soit de 2025 à 2030)		
Croissance démographique : 3,2%		
	Année de base	Année d'émergence
	2024	2030
PIB ³⁶	73 075 826	584 077 114 352
Population ³⁷	107 717	130 125 507
PIB par tête /an \$	678,4	4 488, 6
PIB par tête/jour \$	1.86	12, 3
Taux Conditionnel de croissance économique		41,4%

Source : Projections faites à partir des données de la Banque mondiale

Nos analyses ont démontré qu'avec un taux naturel moyen de 3,2% de croissance démographique et en partant des données économiques et

³⁶ Exprimé en millier des dollars courants

³⁷ Exprimé en millier de congolais

démographiques de 2024, il faudra à la RDC un taux conditionnel de croissance économique de minimum 41.4% chaque année pendant 6 ans pour matérialiser son rêve d'émergence à l'année 2030.

À son émergence en 2030, la République Démocratique du Congo atteindra un PIB de 584 077 114 352 USD contre une population de 130 125 507 habitants, ce qui lui permettra d'avoir un PIB/h égal à 4 488, 6 USD qui placera le pays dans l'intervalle des pays émergents. Chaque Congolais en 2030 vivra avec un revenu journalier de 12,3 USD.

3.4. Solutions apportées

La comparaison entre l'objectif fixé pour l'émergence et le résultat trouvé après analyse fonde ces pistes de solution comme préalables afin de permettre à la RDC d'atteindre son stade d'émergence à un horizon raisonnable.

3.4.1. Enjeu des marchés financiers

L'existence d'un marché boursier dans une économie est même le premier, voire principal critère des économies émergentes selon la Société Financière Internationale (SFI) lors de la création même du concept d'économies émergentes, un marché inexistant dans le territoire congolais ambitieux de devenir émergent à l'horizon 2030.

Le financement désintermédié permet d'obtenir, en principe, les capitaux d'argent à capacité de financement à moindre coût, c'est l'efficacité opérationnelle, et permet également par ailleurs l'accroissement de la concurrence et de l'innovation via le jeu de l'offre et de la demande, jeu qui s'appliquerait, dans la vision fondamentaliste, sur les marchés financiers comme sur n'importe quel autre marché. Les marchés financiers assurent deux fonctions fondamentales exercées également dans le cas du financement indirect : la collecte de ressources, d'une part, soit la mobilisation de l'épargne disponible et, d'autre part, l'orientation de ces ressources vers les agents en déficit et en besoin de financement. C'est l'efficacité allocative. La vision fondamentaliste voit dans les marchés financiers les structures qui donnent aux entrepreneurs les signaux dont ils ont besoin pour évaluer la valeur fondamentale du capital (la vision qu'a l'entrepreneur de la rentabilité future de son investissement), dans cette perspective l'utilité sociale des marchés financiers est de permettre un bon investissement en calculant les profitabilités futures qui indiquent les secteurs prometteurs pour l'investissement, c'est l'efficacité informationnelle des marchés, l'idée est de pouvoir percer l'incertitude et le mystère qui pèse sur l'avenir.

3.4.2. La nécessité de la création du Conseil National d'Élaboration de Réformes et de Suivi des Politiques Économiques (CNER SPE)

L'histoire nous rappelle que la plupart des programmes et des politiques économiques mis en place par les autorités Congolaises n'ont pas généralement abouti aux résultats pouvant satisfaire aux attentes de la population Congolaise. Nous restons convaincu de surcroît que certains programmes des politiques économiques sont justement des transformations des programmes de campagne de certains candidats à la présidence, tout comme la synergie des programmes des

regroupements politiques coalisés pour remporter les échelons électoraux. Nous avons constaté non seulement la mise en place des programmes des politiques économiques pour les missions politiciennes, mais aussi le non-respect du principe de la continuité du pouvoir par les régimes protagonistes qui se succèdent.

Nous suggérons la mise en place d'un organe entièrement indépendant des regroupements politiques, qui aura pour mission de concevoir les politiques économiques structurelles et conjoncturelles du pays ainsi que des programmes y relatifs, de réformer les politiques économiques qui ne répondent pas aux principaux enjeux du développement du pays et d'en assurer le suivi, les gouvernements successifs qui seront installés auront pour simple mission d'exécution les politiques bien établies, quelles que soient leurs obédiences politiques. Ceci permettra alors la réduction de l'effectif du gouvernement central ainsi que ceux provinciaux.

Tous les programmes des candidats aux différents échelons électoraux seront préalablement déposés au Conseil National d'Élaboration, de Réformes et de Suivi des Politiques Economiques (CNERSE) pour étude et adoption des politiques développeuses de la RDC. La nécessité dès lors d'insérer dans la loi électorale le dépôt par tous les candidats aux échelons électoraux, car les candidats malheureux tout comme ceux heureux, peuvent aussi être dotés des programmes très alléchants. Il est important de signaler ici que le fait d'avoir une forte base électorale n'est pas synonyme d'avoir un bon programme pour le développement de la RDC.

3.4.3. La promotion des investissements nationaux

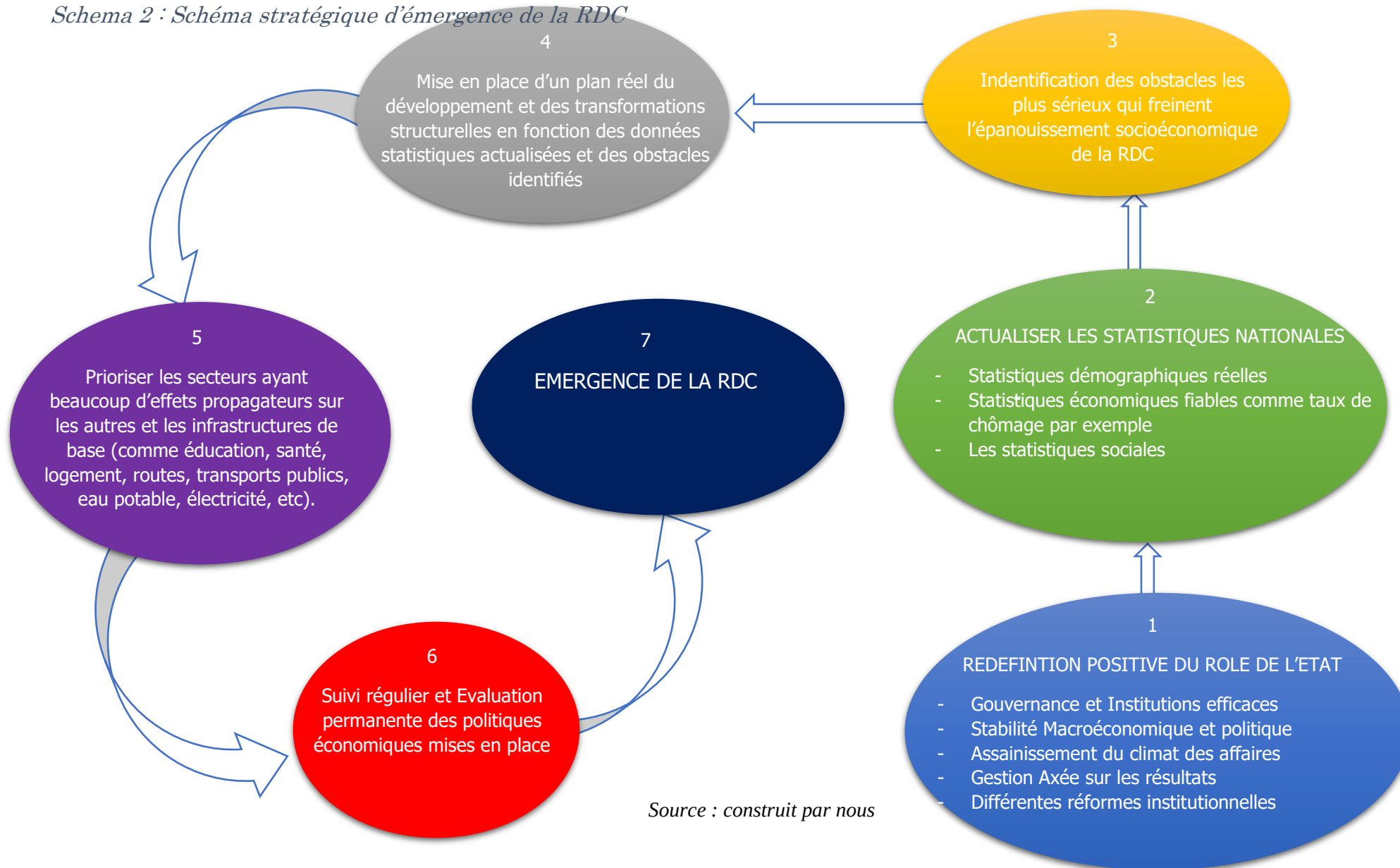
Dans tous les pays du monde, les premiers investisseurs sont les nationaux. Malheureusement quand les congolais ont de l'argent, ils vont le mettre à l'étranger pour éviter d'être volé. Les congolais sont très craintifs devant le risque. Tant que nous ne nous mobilisons pas d'investir chez nous, nous serons des acheteurs des biens produits par les autres. C'est pourquoi notre pays est dominé par les indiens, libanais, chinois, etc. Si nous voulons booster nos investissements, nous devons emprunter le modèle asiatique en mettant en place le partenariat public privé et en assurer le suivi pour l'efficacité.

3.4.4. Schéma stratégique pour l'émergence de la RDC

Les solutions proposées peuvent aider la RDC à résoudre, tant soit peu, les différents problèmes qui bloquent son cheminement vers l'émergence. En considérant l'émergence de la RDC comme un objectif final à atteindre, nous proposons au pays le schéma stratégique suivant dans la prise en compte des pistes mentionnées ci-haut. La RDC devra d'abord procéder à la redéfinition positive du rôle de l'État dans la société, la maîtrise des statistiques réelles des données démographiques et économiques, l'identification des obstacles les plus sérieux qui freinent son épanouissement socioéconomique, la mise en place d'un plan réel du développement et des transformations structurelles en fonction des données statistiques actualisées et des obstacles identifiés, prioriser les secteurs ayant beaucoup d'effets propagateurs sur les autres et cultiver la notion du suivi régulier et d'évaluation indépendante des décisions prises. Hormis ces étapes schématiques

énumérées qui relèvent de la compétence publique, il est important de rendre permanente une campagne exemplaire sur la mentalité de changement et le changement des mentalités de toute la population congolaise.

Schema 2 : Schéma stratégique d'émergence de la RDC



Conclusion

Le thème analysé dans cet article a été intitulé : *Taux conditionnel de la Croissance économique pour l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.*

La rédaction de cet article a poursuivi deux objectifs, notamment :

- identifier les indicateurs conditionnels de l'émergence de la République Démocratique du Congo ;
- Calculer le taux de croissance économique conditionnel pour l'émergence de la République Démocratique du Congo à l'horizon 2030.

Pour atteindre ces deux objectifs poursuivis, nous avons structuré cet article en trois sections, hormis l'introduction et la conclusion. La première section a abordé les approches définitionnelles de la croissance économique, la deuxième a présenté les notions sur l'émergence et la dernière a mené les analyses sur le taux conditionnel de croissance économique pour l'émergence de la République Démocratique du Congo à l'horizon 2030.

La première section a considéré la croissance économique à la fois comme « une augmentation soutenue sur une longue période de la production d'un pays » et aussi comme « une augmentation durable en dimension d'une unité économique simple ou complexe réalisée dans un changement de structures et accompagnée de progrès variables ». Les pays en développement à la croissance la plus rapide tendent à partager quatre grandes caractéristiques : la stabilité macroéconomique et politique, l'investissement dans la santé et l'éducation, gouvernance et institutions efficaces, ainsi que l'environnement favorable à l'entreprise privée.

La dernière section nous a permis de comprendre que nous pouvons reconnaître un pays émergent ou économie émergente à travers la satisfaction aux conditions suivantes : son Produit intérieur brut par habitant ou revenu moyen est inférieur à celui des pays développés et supérieur à celui des pays à revenu intermédiaire du niveau inférieur, une croissance rapide de son économie nationale, le niveau de vie de sa population ainsi que ses structures économiques et sociales convergent vers ceux des pays développés avec une ouverture économique au reste du monde, des transformations structurelles et institutionnelles de grande ampleur et un fort potentiel de la croissance.

Nos analyses ont démontré qu'avec un taux naturel moyen de 3,2% de croissance démographique et en partant des données économiques et démographiques de 2024, il faudra à la RDC un taux conditionnel de croissance économique de minimum 41.4% chaque année pendant 6 ans pour matérialiser son rêve d'émergence à l'année 2030.

À son émergence en 2030, la République Démocratique du Congo atteindra un PIB de 584 077 114 352 USD contre une population de 130 125 507 habitants, ce qui lui permettra d'avoir un PIB/h égal à 4 488, 6 USD qui placera le pays dans l'intervalle des pays émergents. Chaque Congolais en 2030 vivra avec un revenu journalier de 12,3 USD.

La comparaison entre l'objectif fixé pour l'émergence et le résultat trouvé après analyse nous a motivé à formuler certaines pistes de solution comme préalables afin de permettre à la RDC d'atteindre son stade d'émergence à un horizon raisonnable. Il s'agit notamment de : l'enjeu de marché financier ; la nécessité de la création du Conseil National d'Élaboration, de Réformes et de Suivi des Politiques Économiques ; la promotion des investissements nationaux et le respect du Schéma stratégique mis en place pour l'émergence de la RDC.

BIBLIOGRAPHIE

1. BEGG D., S. Fischer et R. Dornbusch, macroéconomie, Paris, Dunod, 2002,
2. BRASSEUL J., *histoire des faits économiques et sociaux*, tome 1, Paris, Armand Colin, 2001,
3. DELANNOY S., *Géopolitique des pays émergents - Ils changent le monde*, Paris, PUF, 2012,
4. DEVOLUY M., *Théories macroéconomiques*, Paris, Armand Colin, 1993,
5. FLOUZAT D., « *Economie contemporaine, tome 3, croissance-crise et stratégies économiques* », PARIS, PUF, 1980
6. GUELLEC D. et RALLE P., *Les Nouvelles Théories de la croissance*, Paris, 5^e édition, La Découverte, 2003,
7. HAIRAULT J.O., « *Théories et Régularités empiriques* », Paris, Economica, 2004
8. HEGEL G.W.F., *Principes de la philosophie du droit*, 1820,
9. HENIN P.Y., « *Macrodynamique, fluctuations et croissance* », Paris, Economica, 1979
10. HUART J. M., *Croissance et développement*, Rosny-sous-Bois : Bréal, 2003,
11. JAFFRELOT C., « *l'enjeu mondial, les pays émergents* », Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008,
12. KATEB A., *Les nouvelles puissances mondiales. Pourquoi les BRIC changent le monde*, Paris : Ellipses, 2011
13. KINZOUNZA F. , « Les 3 leviers de l'émergence économique en Afrique », Brazzaville, CESEG et CAFRAD, Novembre 2013,
14. KINZOUNZA KITSORO F.: « *Le nouveau paradigme de la réforme administrative* », Cotonou, OFPA, 1996 ;
15. LONGATA J. et VANHOVE P., *Economie générale*, Paris, Dunod, 2001,
16. MBALOUA M., « *la problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement* », Brazzaville, *Revue Congolaise de Gestion*, vol.numéro 14, n° 2, 2011,
17. PERROUX F., *l'économiste français du XX^e siècle*, cité par H.BOURACHOT, *cours d'économie générale*, Paris, éllipses, 2004,
18. RDC, *Plan National stratégique du développement*, vision de la RDC à l'horizon 2050, livre 1, Kinshasa, 2016,
19. RDC, Rapport national sur le développement humain 2014 (RNDH 2014). Cohésion nationale pour l'émergence de la République démocratique du Congo, Kinshasa, Décembre 2014.
20. VERCUEIL J., "Les Pays émergents. Brésil, Russie, Inde, Chine... Mutations économiques et nouveaux défis. Bréal, 3^e édition, 2012.